

## 10 Faits divers &amp; Justice

## Drame à Malinga

## Bouchoko Philippe trouve la mort en forêt



Photo : Eric Laphéla



Photo : Eric Laphéla

La ville de Malinga, près de la forêt de Nzinsi, théâtre du drame. Photo de droite : La forêt où le quadragénaire a disparu.

E.L.

Malinga/Gabon

**PHILIPPE** Bouchoko, un compatriote de 49 ans, agent à l'antenne locale du ministère de l'Agriculture, a trouvé la mort, le mardi 7 mars 2017, en forêt, à deux kilomètres du village Nzinsi, sur l'axe routier Malinga-Mbigou. Ce jour-là, Amegasse, comme on le surnommait (nom emprunté à l'ancien capitaine emblématique d'Azingo national du Gabon), entame pourtant sa journée, sur le mode RAS.

Première tâche à effectuer:

aller tendre des pièges en forêt. Il est accompagné de son cousin Yomighanga - Youmias pour les intimes - , connu comme chauffeur de renom dans la contrée. Bouchoko et Youmias, chacun sur sa moto, se dirigent vers le village Nzinsi, distant de 11 kilomètres de Malinga. Ensuite, ils parcourent 2 autres kilomètres qui séparent ce bled de la montagne Mabenga, l'entrée de la forêt choisie pour l'activité.

« *L'opération de pose des pièges se serait bien déroulée* », selon une source proche de l'enquête. Malheureusement, c'est sur le chemin du retour que survient le drame. « *Alors que*

*les deux hommes marchaient, tout en appréciant la beauté de la forêt, Philippe Bouchoko souhaite se procurer la résine d'okoumé, généralement utilisée pour le chauffage et la fabrication de la torche indigène lors des cérémonies initiatiques*», relate la même source.

**PEUR ET PANIQUE**• Amegasse se serait écroulé brusquement, en arrivant au pied de l'arbre. Pensant que son cousin est victime d'un malaise, Yomighanga tente de le soulever, mais en vain. Bouchoko ne bouge plus. Visiblement, l'homme vient de rendre l'âme.

Choqué et déboussolé,

Youmias, grâce à son téléphone portable, parvient à joindre les parents ainsi que les services compétents, notamment la gendarmerie nationale et le centre médical de Malinga. Les analyses effectuées par la suite sur le corps de la victime n'ont révélé aucun signe de violence. Ce qui a laissé penser à une crise cardiaque.

Bouchoko laisse deux veuves et plusieurs enfants inconsolables. Pour les besoins de l'enquête, Yomighanga a été entendu et gardé à vue pendant quelques heures à la gendarmerie, avant d'être relâché.

Il faut dire que la forêt si-

tuée entre les villages Nzinsi et Moukouagna est réputée giboyeuse par les populations du cru. Mais depuis quelques mois, les faits qui y surviennent ne cessent de susciter des inquiétudes.

En septembre dernier, par exemple, Oscar Issoupou - un habitant du village Moukouagna - parti visiter ses pièges, y avait disparu., sans laisser de traces, malgré les nombreuses recherches effectuées conjointement par les riveains et la gendarmerie. Les populations vivent donc ainsi une sorte de psychose, dans la mesure où la forêt reste leur seul moyen de survie.

## Vol de véhicule à IAI

## Il dérobe le taxi-bus de son ami pour se faire un peu d'argent !

COE

Libreville/Gabon

**INTERPELLE** à son domicile du quartier IAI par la brigade de gendarmerie-sud du Camp Roux, Luc Gaël Engouang Meyé, Gabonais de 27 ans, est accusé d'avoir volé le taxi-bus de son ami.

Le mis en cause explique qu'il n'a eu aucun mal à déverrouiller les portières du véhicule, trouvé stationné la nuit à son lieu habituel. Pour le démarrer, il se serait servi de la clé de sa chambre, avant de prendre la direction de Ntoun où il comptait faire du transport suburbain, afin de gagner

un peu d'argent.

Deux jours après, Engouang Meyé pense qu'il est temps d'aller remettre le bien de son ami, là où il l'a trouvé. Le problème est qu'il ne sait comment s'y prendre.

Il décide tout simplement d'abandonner le véhicule à Ntoun, et rentre à Libreville. Il se rend chez son pote, à qui il raconte une histoire fabriquée de toutes pièces. A savoir qu'il a aperçu le taxi-bus volé à Ntoun, entre les mains d'un inconnu.

Mais ce qu'il ignore, c'est qu'une connaissance commune aux deux compagnons l'avait aperçu en train d'opérer, la nuit du vol. Et que ce témoin avait raconté au propriétaire du taxi bus ce qu'il avait

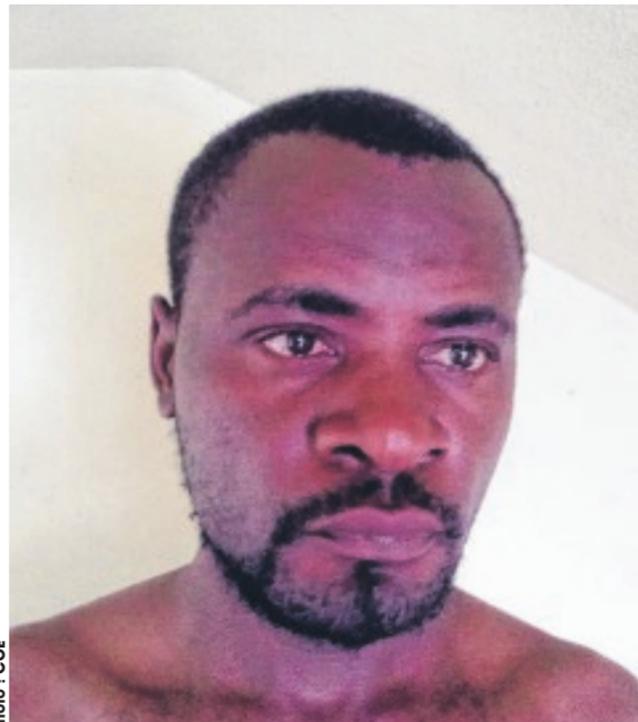


Photo : COE

vu.

Il ne sait pas non plus que la gendarmerie du Camp Roux en était déjà saisie. Et c'est elle qui interpelle, quelque temps après, Luc Gaël Engouang Meyé. Conduit au poste, il a finalement reconnu les faits qui lui sont reprochés. Il devrait bientôt répondre de son acte devant un juge.

Luc Gaël Engouang Meyé aurait reconnu le vol du taxi-bus de son ami.

## Faits d'ailleurs

Il sauve la vie de son fils en le prenant en photo

Comme tous les papas du monde, Owen Scrivens aime prendre son enfant en photo. Mais cet Anglais ne se doutait certainement pas qu'un cliché viendrait, un jour, sauver la vie de sa progéniture. En prenant un cliché du petit Jaxson, 14 mois, Owen s'est rendu compte de la présence d'une tache blanche inquiétante située dans l'œil du petit. Inquiets, les parents se sont ensuite renseignés sur internet pour y trouver des indices avant de s'en remettre à l'avis d'un médecin. Grand bien leur en a pris : il s'agissait en réalité d'un rétinoblastome, soit une tumeur maligne de la rétine ayant une origine génétique ! Grâce à la vigilance de ses parents et le suivi minutieux des médecins, l'enfant a pu être traité à temps.

Il place un bébé dans une machine à laver pour le "bercer"

Un couple a été placé en garde à vue mercredi à Perpignan après avoir placé un bébé dans une machine à laver. La mère de l'enfant, âgée de 19 ans, a amené sa fille aux urgences pédiatriques, expliquant qu'elle avait fait une chute. Le bébé de 15 mois présentait des rougeurs et des bleus. Considérant ces marques comme «suspectes», l'hôpital a contacté les services sociaux qui ont alerté à leur tour le procureur de la République de Perpignan. La mère pourrait être mise en examen pour «non-assistance à personne en danger» et son compagnon pour «violence aggravée sur mineur».

Une professeure condamnée pour avoir eu des rapports sexuels avec ses élèves

Une professeure américaine a été condamnée hier à 10 ans de probation pour avoir eu des rapports sexuels avec deux de ses élèves du lycée Westlake, au Texas (Etats-Unis). Haeli Noelle Wey avait plaidé coupable et savait qu'elle allait être condamnée. C'est en octobre 2015 que la jeune femme d'alors 28 ans, professeure de mathématiques, a été interpellée par les autorités. Elle aurait débuté sa première relation avec un élève de 17 ans à l'été de la même année. Mais leur histoire se serait arrêtée lorsqu'il a entendu une rumeur selon laquelle l'enseignante entretenait une seconde relation avec un autre jeune garçon.

Rassemblés par JNE